



# LAURÉAT 2025 du FONDS AVENIR BIO

## Structuration des filières biologiques françaises



Principale région concernée :  
Grand-Est



- Bassins de production
- Localisation du porteur de projet

### Points forts en rapport avec les critères du Fonds Avenir Bio :

- Projet collectif d'amélioration de la compétitivité des exploitations
- Amélioration de la qualité les outils de stockage et de tri
- Ouverture à de nouveaux marchés
- R&D produits innovants
- Essais cultureaux et recherches de variétés pour faire face au dérèglement climatique

### Les Maitres de Graines

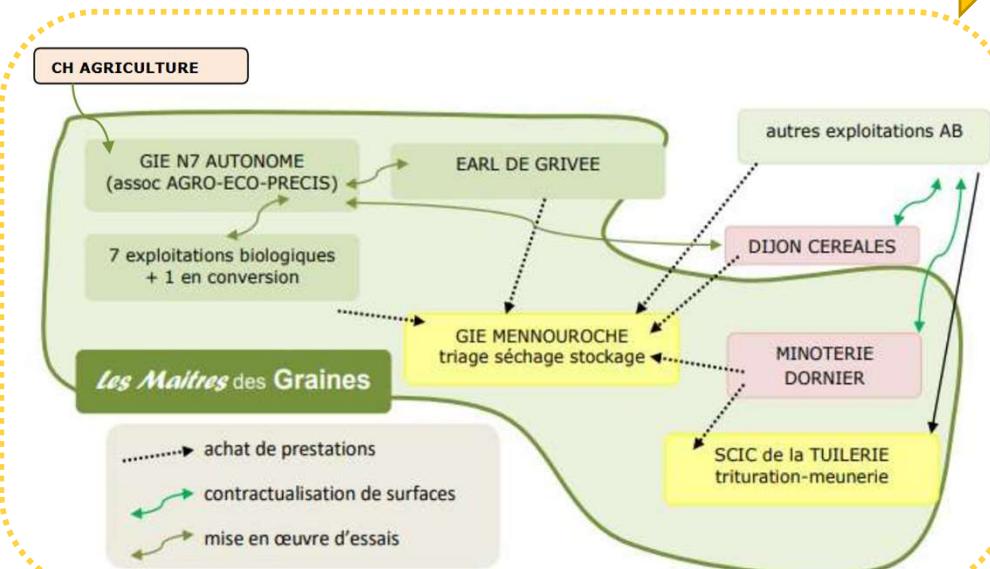
Le projet implique le collectif « Les Maitres des Graines », composé du GIEE N7 AUTONOME, la Minoterie Dornier, l'EARL de la Grivée, le GIE Mennouroche (7 exploitations en AB) et la SCIC de la Tuilerie en région Grand-Est. Il s'agit d'améliorer et de sécuriser la valeur ajoutée des systèmes bio par la maîtrise des débouchés en circuits courts. Notamment via l'augmentation des capacités de triage, séchage et stockage (en autres pour la luzerne) devenus insuffisants et la mise en place d'essais cultureaux en coordination avec la Chambre d'Agriculture.

Grâce au développement de l'outil financé, viendra l'embauche à mi temps d'un développeur filières pour appuyer la structuration du collectif et le développement d'outils de contractualisation.

**Le porteur de projet :** GIE MENNOUROCHE

**Les partenaires associés :** GIEE N7 AUTONOME, Minoterie Dornier, Coopérative Dijon Céréales, EARL de Grivée, SCIC de la Tuilerie, Chambre d'Agriculture de Haute-Marne

Le projet se déroulera du 1er février 2025 au 31 décembre 2027



Le projet, d'un montant total d'investissements de 2 803 762 €, sera financé par le Fonds Avenir Bio, à hauteur de 312 979 €.

Des cofinancements ont été sollicités auprès de l'Agence de l'Eau et de la Région.

Pour plus d'informations sur le Fonds Avenir Bio :

<https://www.agencebio.org/vos-outils/financer-son-projet/fonds-avenir-bio/>